

Le Barachois de PASPÉBIAC

NUMÉRO 5 | Août 2018

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

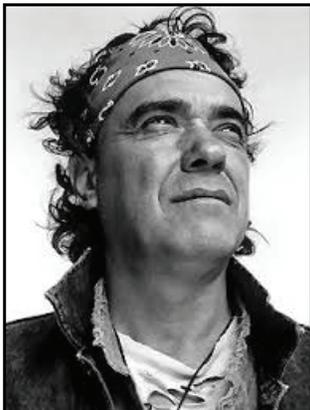
TABLE DES MATIÈRES

Rappel sur la production des déclarations des candidatures	page 2
Mot du maire	page 3
Rapport annuel 2017	pages 4, 5, 6
Conseil d'urbanisme	page 7
Culture et Loisirs	pages 8 à 15
Nouvelles communautaires	page 16, 17
Vente d'équipements	page 18, 19
Info élection	pages 20 à 23



Le Café culture du Centre culturel, finaliste des Prix Inspiration de la Fédération des Villages relais du Québec.

page 13



Les Semeurs de contes



JAMMOBILE 16 AOÛT - 17 H À 20 H



Page 8

SITE DE LA PLAGE HOT DOG ET MUSIQUE

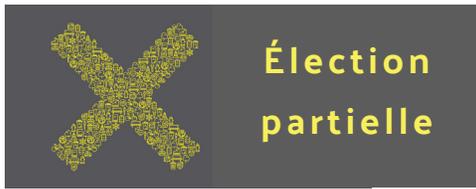
En cas de pluie : L'activité se déroulera au Complexe sportif

les années
JUKEBOX
...de Piaf à Sinatra

UN HOMMAGE EN CHANSON METTANT EN VEDETTE
Michael Rancourt et ses musiciens

AZNAVOUR, THE BEACH BOYS, ELVIS, THE BEATLES, HALEY, MARTIN, RIVERS, CHECKER, THE TEMPTATIONS, CASH, ANKA, BROWN, VALENS, LAUTREC, THE PLATTERS, BÉCAUD, HUMPERDINCK, LALONDE
... et d'autres voix qui ont marqué l'histoire à jamais.

www.michaelrancourt.com



Ville de Paspébiac

16 septembre 2018

RAPPEL SUR LA PRODUCTION DES DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE ÉLECTION PARTIELLE DU 16 SEPTEMBRE 2018

LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS ONT ENTRE LE 3 AOÛT 2018 ET LE 17 AOÛT 2018 POUR PRODUIRE UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE

En vue de l'élection partielle qui se tiendra le 16 septembre 2018, la présidente d'élection de la ville de Paspébiac, Me Karen Loko, désire informer les électrices et les électeurs qui souhaitent prendre part au scrutin à titre de candidate ou de candidat qu'ils doivent produire une déclaration de candidature entre le 3 août 2018 et le 17 août 2018 à 16 h 30 à l'endroit suivant :

Bureau de la présidente d'élection, Maison des Citoyens, 5, boulevard Gérard. D.-Lévesque Est, Paspébiac (Québec) G0C 2K0

Les formulaires de déclarations de candidature sont disponibles à la réception de la Maison des Citoyens et peuvent être téléchargés sur le site Internet de la Ville de Paspébiac dans la rubrique Élection partielle 16 septembre 2018 dans la partie Vie Citoyenne et Ville. Vous y trouverez également le Guide du candidat afin de vous familiariser avec le processus électoral et vos obligations.

Les déclarations de candidature sont acceptées du 3 août 2018 au 17 août 2018, à 16 h 30.

Les horaires d'ouverture du bureau de la présidente d'élection entre le 3 août 2018 et le 17 août 2018 sont :

-	Lundi	De 9 h à 12 h	De 13 h 30 à 16 h
-	Mardi	De 9 h à 12 h	De 13 h 30 à 16 h
-	Mercredi	De 9 h à 12 h	De 13 h 30 à 16 h
-	Jeudi	De 9 h à 12 h	De 13 h 30 à 16 h
-	Vendredi	De 9 h à 12 h	De 13 h 30 à 16 h

À NOTER – Le vendredi 17 AOÛT 2018, le bureau sera ouvert SANS INTERRUPTION de 9 h à 16 h 30.

La déclaration de candidature doit comporter les signatures d'appui d'au moins cinq (5) électeurs de la Municipalité.

À NOTER : Il est recommandé qu'un nombre supérieur de signatures à celui prévu par la loi soit apposé au cas où certains signataires ne rempliraient pas les conditions pour être électeur.

Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil de la Municipalité.

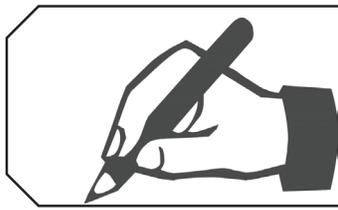
À NOTER : Selon les articles 47, 61 et 341 de la Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités (LERM), pour être éligible à un poste de membre du conseil, toute personne doit :

- 1) Avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale municipale (ne veut pas dire être obligatoirement inscrite sur la liste) ;
- 2) Résider de façon continue ou non sur le territoire de la municipalité depuis au moins les douze derniers mois le 15 juin 2018.

Tout candidat peut, sur demande, obtenir sans frais une copie de toute déclaration de candidature dont la production a été acceptée (art. 166 LERM).

Celles et ceux qui désirent obtenir plus d'information à ce sujet peuvent s'adresser à la présidente d'élection, Me Karen Loko, en téléphonant au 418 752-2277 poste 205.

Me Karen Loko, présidente d'élection | Courriel : greffe@villepaspebiac.ca



Le mot du maire

Régent Bastien



Chères citoyennes, chers citoyens,

Permettez-moi de vous présenter quelques chiffres sur la situation financière de la Ville de Paspébiac.

Le 11 juin dernier, les vérificateurs de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton ont procédé à l'audit des états financiers de la Ville au 31 décembre 2017. Suite à leurs vérifications, il y a quelques impondérables qui devaient être corrigés afin de respecter leurs recommandations citées depuis déjà quelques années. Une de celles-ci était d'imputer au budget courant de la Ville un solde à recevoir d'une subvention du Ministère de la Culture de 326 000 \$ qui n'a jamais été octroyée et qu'il ne le sera jamais.

Les revenus de fonctionnement se sont élevés à 5 213 146 \$ et les dépenses, en incluant la subvention non obtenue, à 5 367 292 \$ pour l'exercice 2017 d'où un résultat déficitaire de 154 146 \$.

Les états financiers démontrent un déficit total de 218 433 \$ qui s'explique en partie par la subvention non reçue citée précédemment et le fait d'enlever du périmètre comptable de la Ville la corporation du Festival du Crabe, car les critères de contrôle financier et décisionnel ne sont plus présents. Plus précisément, cela représente un déficit de 154 146 \$ (ville) et 64 287 \$ enlevé des états financiers de la ville, car ce sont les résultats cumulatifs des années antérieures de la corporation du Festival du Crabe.

Quant au fonds de roulement de 200 000 \$, il a été utilisé pour un montant de 87 538 \$ au cours de l'année 2017 afin d'acquérir des immobilisations. (Lame à neige, travaux au sous-sol de la Maison des Citoyens, tracteur à gazon, débroussailleuse et une partie du pavage du stationnement du Centre culturel)

La dette à long terme s'élevait au 31 décembre 2017 à 15 548 482 \$. La charge réelle aux citoyens représente 8 739 837 \$.

Finalement, dans le respect de nos lois et règlements, la Ville vous présente la liste de tous les contrats comportant une dépense supérieure à 25 000 \$ qui ont été octroyés au cours de l'exercice financier 2017.

CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000 \$

NOM DU FOURNISSEUR	PRIX DU CONTRAT (avant taxes)
LFG-HONCO	7 075 473 \$ (Conception, planification et réalisation du Complexe Sportif)
AXOR	144 361 \$ (Gestion du projet du Complexe sportif)
ARPO GROUPE CONSEIL	120 175 \$ (Conception et réalisation - Plan d'intervention Programme TECQ)
NORDA STELO INC	122 320 \$ (Services professionnels pour le projet de réhabilitation de la rue Day)
EUROVIA QUÉBEC inc.	435 175,80 \$ (Asphaltage du parc de stationnement du Complexe sportif)
LUMICOM	40 245 \$ (Acquisition et installation d'une affiche numérique)
DISTRIBUTION SPORTS, LOISIRS ET INSTALLATION	143 004,85 \$ (Acquisition d'une surface multisports pour le Complexe sportif)
EUROVIA QUÉBEC inc.	89 324 \$ (Réalisation du parc de stationnement sur la rue Saint-Pie-X Centre culturel)

Votre tout dévoué,
Régent Bastien, maire



Ville de Paspébiac

Rapport annuel 2017

Le rapport annuel est composé de trois éléments complémentaires :

Le rapport financier, tel que prescrit par la Loi sur les Cités et Villes du Québec, est audité par un vérificateur externe.

Ce rapport présente le résultat de l'exercice financier terminé au 31 décembre de l'année budgétaire précédente.

Il permet de confirmer le respect des orientations budgétaires adoptées au début de l'exercice financier et de constater les résultats obtenus au regard des événements non planifiés lors de l'élaboration du budget.

Ce rapport donne l'image, en date du 31 décembre, de l'évolution de la situation financière, de l'endettement et des surplus cumulés de la Ville.

Ville de Paspébiac

Sommaire des résultats à des fins fiscales

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	2017			2016	
	Budget	Administration municipale Réalisation	Festival du crabe Réalisation	Données consolidées Réalisation	Données consolidées Réalisation
Revenus					
Taxes	3 783 005	3 825 703		3 825 703	3 568 595
Paiements tenant lieu de taxes	236 098	245 546		245 546	230 581
Transferts	444 520	497 185		497 185	474 081
Services rendus	368 121	412 349		412 349	516 881
Autres	89 700	232 363		232 363	157 753
	4 921 444	5 213 146		5 213 146	4 947 891
Charges de fonctionnement					
Administration générale	901 856	938 884		938 884	798 294
Sécurité publique	340 788	370 381		370 381	354 769
Transport	868 900	895 302		895 302	848 921
Hygiène du milieu	726 989	703 779		703 779	753 425
Santé et bien-être	29 111	29 349		29 349	29 548
Aménagement, urbanisme et développement	112 417	88 089		88 089	114 934
Loisirs et culture	1 135 738	1 203 699	64 287	1 267 986	1 213 266
Frais de financement	375 000	321 055		321 055	271 264
	4 490 799	4 550 538	64 287	4 614 825	4 384 421
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	430 645	662 608	(64 287)	598 321	563 470
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Financement à long terme des activités de fonctionnement		111 827		111 827	51 654
Remboursement de la dette à long terme	(435 000)	(329 970)		(329 970)	(282 201)
Affectations					
Activités d'investissement	(25 000)	(412 732)		(412 732)	(10 885)
Excédent (déficit) accumulé	29 355	(185 879)		(185 879)	(105 823)
	(430 645)	(816 754)		(816 754)	(347 255)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		(154 146)	(64 287)	(218 433)	216 215



Ville de Paspébiac

Rapport annuel 2017

Ville de Paspébiac
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé
 Exercice terminé le 31 décembre 2017

	2017		2016	
	Non affecté	Affecté	Total	Total
Excédent (déficit) de fonctionnement				
Solde au début de l'exercice	785 219		785 219	569 004
Redressement aux exercices antérieurs				
Solde redressé au début de l'exercice	785 219		785 219	569 004
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	(218 433)		(218 433)	216 215
<i>Affectations et virements</i>				
Activités d'investissement	(87 777)		(87 777)	
Excédent de fonctionnement affecté	(425 000)	425 000		
	(731 210)	425 000	(306 210)	216 215
Solde à la fin de l'exercice	54 009	425 000	479 009	785 219

Ville de Paspébiac
État de la situation financière
 au 31 décembre 2017

	2017	2016
Actifs financiers		
Encaisse	737 790	358 108
Débiteurs	7 885 923	5 886 545
	8 623 713	6 244 653
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	1 281 025	1 722 247
Revenus reportés		45 300
Dette à long terme	15 548 482	10 807 134
	16 829 507	12 574 681
Actifs financiers nets (dette nette)	(8 205 794)	(6 330 028)
Actifs non financiers		
Immobilisations	29 094 616	24 459 113
Propriétés destinées à la revente	16 972	16 972
Autres actifs non financiers	14 149	53 220
	29 125 737	24 529 305
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) accumulé affecté et non affecté	479 009	785 219
Réserves financières et fonds réservés	6 625	35 552
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(301 262)	(317 435)
Financement des investissements en cours	2 438	(946 219)
Investissement net dans les éléments à long terme	20 733 133	18 642 160
	20 919 943	18 199 277



Ville de Paspébiac

Rapport annuel 2017

Ville de Paspébiac
Dettes à long terme
Exercice terminé le 31 décembre 2017

	2017	2016
Dettes à long terme		
Obligations et billets		
Monnaie canadienne	15 703 207	10 869 426
Taux d'intérêt		
Variant de 1,71 % à 5,76 %		
Échéance de 2018 à 2022		
Autres dettes à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	677	2 007
	15 703 884	10 871 433
Frais reportés liés à la dette à long terme	(155 402)	(64 299)
	15 548 482	10 807 134
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6 947 296	4 751 000
Organismes municipaux	16 751	20 727
Montant à la charge		
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	8 739 837	6 099 706
	15 703 884	10 871 433

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets	Autres dettes à long terme	Total
2018	1 847 526	677	1 848 203
2019	1 643 100		1 643 100
2020	2 323 300		2 323 300
2021	3 800 181		3 800 181
2022	6 089 100		6 089 100
2023 et +			
NOTE	15 703 207	677	15 703 884



CANADIAN TIRE

Tél. : (418) 752-5050
Télec. : (418) 752-2783
louisf.lacaille@gmail.com

49 Boul. Gérard-D-Lévesque
Paspébiac, QC G0C 2K0



GRAND PARTENAIRE NATIONAL

Dr Jean-Yves Abdelnour

Chir praticien



116, Gérard-D.-Lévesque Ouest, Paspébiac
25, rue Commerciale Ouest, Chandler

À PASPÉBIAC TOUS LES VENDREDIS

Pour rendez-vous: 1 877 717-2436



Conseil d'urbanisme

Les Rapports de voisinage

Les arbres et les branches

Si les branches ou les racines d'un arbre planté sur une propriété voisine débordent sur votre terrain au point de nuire sérieusement à son usage, vous pouvez demander à votre voisin de couper ces branches ou ces racines.

De même, si un arbre d'un terrain voisin menace de tomber sur votre terrain, vous pouvez demander au propriétaire du terrain voisin d'abattre l'arbre ou de le redresser.

REFUS DU VOISIN

Si votre voisin refuse d'obtempérer dans l'un ou l'autre de ces cas, vous pouvez lui faire parvenir une mise en demeure lui demandant de corriger la situation.

Si le propriétaire voisin refuse toujours d'agir à la suite de votre mise en demeure, vous avez intérêt à communiquer avec un avocat dans les plus brefs délais. Celui-ci vous aidera à obtenir une injonction de la cour afin de remédier au problème.

Dans tous les cas, il ne vous est pas conseillé de couper des branches ou des racines ou encore d'abattre ou de redresser un arbre vous-même, sans la permission de son propriétaire. Dans un tel cas, ce dernier pourrait vous réclamer une somme d'argent en dommages et intérêts.

RESPONSABILITÉ

De manière générale, si vous plantez des arbres sur votre terrain, vous devez éviter que leurs branches ou leurs racines puissent nuire aux fils suspendus ou aux câbles et tuyaux enfouis dans le sol. Vous devez aussi les planter à bonne distance de la ligne séparant votre terrain de celui du voisin, de manière à ce que ce dernier ne soit pas incommodé par vos arbres devenus matures.

Vous êtes généralement responsable de vos arbres et des dommages qu'ils peuvent causer par leurs branches et leurs racines, à moins de démontrer que les dommages sont causés par un événement imprévisible (force majeure), par exemple, par des vents d'une violence exceptionnelle, qui auraient fait tomber des branches ou l'arbre, causant ainsi des dommages.

I

Avez-vous un différend avec votre voisin ?

La médiation citoyenne pourrait vous aider à trouver une solution satisfaisante pour chacun de vous.

Pour information: Équijustice Gaspésie: 418 392-4800 ou gaspesie@equijustice.ca



MATÉRIAUX GASPÉSIENS INC.

125 rue Desroches
C.P. 27
Paspébiac (Québec)
G0C 2K0
Tél. : (418) 752-5933
Télec. : (418) 752-6762

**Bijouterie
l'Anneau d'Or**

- Bijoux • Montres • Cadeaux
- Service de réparation

**EDMOND HORTH
&
JACQUELINE LAMY
PROPR.**

156, route 132, C.P. 362
Paspébiac (Québec) G0C 2K0

(418) 752-3417

Culture et Loisirs

JAMMOBILE 16 AOÛT - 17 H À 20 H



SITE DE LA PLAGE HOT DOG ET MUSIQUE

En cas de pluie : L'activité se déroulera au Complexe sportif

Le jeudi 16 août, le Jammobile est en ville au site de la plage de Paspébiac !

Dès 17 h un service de cantine (hot dog et rafraichissements) sera en place. Et à 18 h, vous pourrez profiter de la musique du Jammobile !

**C'est quoi le JAMMOBILE ? C'est un autobus musical !
Il arrive avec son piano, sa batterie et ses artistes !**

Invitation aux musiciens amateurs. Amenez vos instruments et venez jamer avec eux sur leur petite scène mobile !

La musique est à tout le monde, venez la partager !

Les jeunes qui ont participé au Camp de jour vous présenteront également quelques chansons !

En cas de pluie l'activité se déroulera au Complexe sportif !

GEORGE BELLIVEAU (Chanson)

19 août- 20 h



DROP L'AIGUILLE

George Belliveau promet de vous faire danser avec les pièces entraînantes de son dernier album « Drop l'aiguille » inspiré de musiques teintées de disco des années 80, d'électro pop et bien sûr de country.

Plutôt connu pour son style country américain chanté en français, l'artiste vous surprendra en brisant les frontières entre les différents styles musicaux.

Admission : Régulier 26 \$ - CCC : 24 \$

Une présentation



INSCRIPTION



**ATELIERS DE THÉÂTRE
ENFANTS DE 5 À 12 ANS**



Pour une 6^e année, les Ateliers d'initiation au théâtre de Nancy Gagnon reviennent au Centre culturel de Paspébiac.

À raison d'une heure par semaine, et ce pour 12 ateliers, les jeunes découvriront le théâtre en s'amusant. Il y a une présentation théâtrale en fin de saison sur la scène du Centre culturel.

Début de la session : Tous les mardis à partir du 11 septembre de 18 h 30 à 19 h 30. Fin : spectacle 24 novembre à 14 h.

Coût : 75 \$ pour les résidents de Paspébiac | 85 \$ pour les non-résidents.

Inscription avant le 6 septembre à 17 h à la billetterie du Centre culturel au 418 752-5200 poste 1

Culture et Loisirs

NADINE ET SAMMY (Chanson)

23 AOÛT- 20 h

FOYER 2 (BAR-TERRASSE)

Nadine et Sammy forment un duo énergique et éclectique, avec une emphase sur la musique cajun qu'ils ont apprise au fil des ans durant leur maints voyages en Louisiane.

Habitant maintenant la Gaspésie, ils continuent de faire des spectacles partout au monde en duo, avec leur groupe Old Time Foghorn Stringband ou leur collaboration avec des musiciens de la Louisiane Cajun Country Revival.



Nadine Landry, originaire de la Gaspésie, a grandi dans une famille musicale. Ayant passé presque deux décennies au Yukon elle s'est plongée dans plusieurs genres de musique ; le bluegrass, le swing, le country et la musique cajun.

Elle joue de la contrebasse, guitare, percussions, violon et sa voix a enchanté bien des gens dans les quatre coins du monde.

Sammy Lind vient aussi d'une famille de musiciens au Minnesota. Réputé comme un des meilleurs violoneux Old Time des États-Unis, Sammy accorde un respect énorme pour tous les musiciens et enregistrements qui l'ont influencé à travers les années.

GRATUIT



Les Après-midi sur la galerie du Site historique 19 août - 14 h à 16 h

Musique pour danser avec Martin Steven Grenier Gratuit

KEVIN PARENT (Chanson)

30 août - 20 h



KANJI

C'est la tête pleine d'histoires à vous raconter que Kevin Parent reprend les routes du Québec afin de retrouver la scène avec bonheur.

Armé de ses guitares et de son harmonica, l'auteur-compositeur-interprète y dévoilera les chansons de son nouvel album Kanji, ainsi que plusieurs de ses plus grands succès.

Un spectacle à la fois fougueux, émotif et chaleureux.

Admission : Régulier 35 \$ - CCC : 33 \$



SIMON GOUACHE (Humour)

6 septembre - 20 h



**TRAVAILLE SECRÈTEMENT
SUR UN NOUVEAU
SPECTACLE**

Simon Gouache ne perd pas de temps. En pleine tournée partout au Québec avec son premier one-man-show GOUACHE par Simon Gouache, il a décidé de commencer à travailler immédiatement le prochain spectacle.

Venez assister à la création d'un tout nouveau spectacle. Simon fait dire que vous n'avez pas besoin d'avoir vu le premier pour comprendre le deuxième.

Admission : Régulier 28 \$ - CCC : 26 \$

Une présentation



Culture et Loisirs

RITA TOUT COURT (théâtre) 13 et 14 septembre - 20 h Salle la Forge du Site historique

Avec Johanne Larocque, comédienne

Rita vient de quitter l'amoureux qu'elle fréquentait depuis quatorze ans. Désormais toute seule dans son appartement, elle raconte les événements marquants de cette vie qui est la sienne. Sa peine l'aide à se remémorer des épisodes d'autrefois : ses deux filles qu'elle ne voit plus, le viol dont elle a été victime, ses chiens morts au chenil. Elle entreprend un grand ménage effréné, après avoir accusé le coup, comme elle seule peut le faire.

Entre la tristesse et le courage qu'il lui faut retrouver, elle nous parle de Denis, de Carole, d'Isabelle, de Catherine, de Michel le concierge, de sa vadrouille Vileda, puis d'un aquarium qu'elle à l'intention d'acheter pour y installer une tortue.

La vie de Rita est une autre manière d'expliquer pourquoi on a raison d'être fou et est un hommage aux plus démunis.

Une présentation de la Troupe de théâtre La Descendance.



LES SEMEURS DE CONTES (Contes)

19 septembre - 20 h

Le collectif Les Semeurs de contes regroupe sept conteurs et conteuses : Christine Bolduc, Yves Robitaille, Françoise Crête, Karine Kasparian, André Morin, Daniel Boiteau et Claire Jean.



Ils marchent chaque automne depuis 2013, en partageant leur passion du conte dans les différentes communautés du Québec.

Ils offrent leurs histoires à des publics adultes variés, en échange du gîte et du couvert.

Si vous souhaitez accueillir l'un d'entre eux, n'hésitez pas à contacter la billetterie du Centre culturel au 418 752-5200 poste 1.

Spectacle gratuit avec contribution volontaire



MICHAEL RANCOURT LES ANNÉES JUKEBOX

28 septembre - 20 h (Chanson)



En 30 ans de carrière, l'imitateur Michaël Rancourt n'a jamais eu autant de plaisir sur scène : les gens chantent, dansent et font la fête avec lui et ses musiciens !

Au menu, Charles Aznavour, The Beach Boys, Elvis Presley, Édith Piaf, The Beatles, Bill Haley, Dean Martin, Dick Rivers, Claude François, Frank Sinatra, Chubby Checker, The Platters, Johnny Cash, Paul Anka, James Brown, The Temptations, Ritchie Valens, Gilbert Bécaud, Engelbert Humperdinck, Pierre Lalonde, Donald Lautrec et d'autres voix qui ont marqué l'histoire à jamais.

Dans ce spectacle, vous remonterez le temps pour écouter vos souvenirs.

Michaël Rancourt vous fait la promesse de revivre avec intensité l'ambiance même des décennies 50 & 60.

Admission: Régulier : 38 \$ | CCC : 36 \$

Culture et Loisirs



Journées de la culture : Samedi 29 septembre

Invitation à célébrer le 1^{er} anniversaire des Éditions Liberté des mots

Petits et grands sont invités à venir célébrer le 1^{er} anniversaire d'existence des Éditions Liberté des mots à la bibliothèque municipale de Paspébiac le samedi 29 septembre dès 14 h.

Dans une ambiance digne des grands salons du livre, venez rencontrer et échanger avec nos auteurs et nos illustratrices. L'équipe créatrice des Éditions partagera avec vous leurs expériences littéraires. Dédicaces au menu.

Bienvenue à tous, petits et grands ! Au plaisir de vous y voir ! Informations : www.editionlm.com ou 418 752-6747

RÉSONANCE POÉTIQUE

C'est une invitation à vivre une soirée exceptionnelle inspirée par l'artiste Pauline Julien qui nous a quittée il y a déjà 20 ans.

Au menu : projection du documentaire « Pauline Julien intime et politique », chansons et lectures.

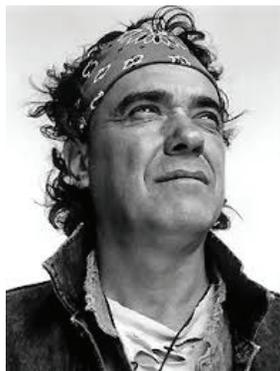
Dès 20 h au Centre culturel de Paspébiac.

Une collaboration de la ville de Paspébiac et de La Troupe de théâtre La Descendance. Gratuit

FLORENT VOLLANT

12 OCTOBRE - 20 H

CHANSON



NOUVEAU SPECTACLE - Un folk délicat chanté en innu, des harmonies étincelantes et des mélodies fines : Florent Vollant transporte le public dans son univers poétique qui respire la lumière boréale.

Artiste important, porte-étendard de la culture autochtone et Compagnon des arts et des lettres du Québec depuis 2017, il poursuit avec brio sa carrière solo post-Kashtin avec quatre disques au répertoire.

Venez découvrir son cinquième et nouvel album qui est sorti en août 2018 et qui s'intitule Mishta meshkenu ce qui signifie « La grande route »



Admission : Régulier : 30 \$ | CCC : 28 \$ | Étudiant : 20 \$



TOYOTA

Toyota Baie des Chaleurs

Michel Lebrasseur

Conseiller en produit

20, boul Perron ouest

Caplan, QC G0C 1H0

t : 418-388-5544

t : 800-404-5595

f : 418-388-2964

c : 418-752-8812

m.lebrasseur@toyotabaiedeschaleurs.com

www.toyotabaiedeschaleurs.com

Culture et Loisirs

CÉDRIC LANDRY - SUR LA ROUTE D'AVILA (Conte)

18 octobre - 20 h

Mêlant le conte, le théâtre et la musique, « Sur la piste à Avila » est un récit humoristique et philosophique sur les origines de l'auteur, parce qu'« on peut pas sortir un gars des îles, mais pas les îles du gars. »

Faisant une promesse à son père malade, Cédric à Martin à Fred entreprend de retrouver le nom de chacun de ses ancêtres, jusqu'au tout premier.

Dans un périple imaginaire et rocambolesque, il poursuit sa recherche sur plusieurs années. Les spectateurs seront transportés de la piste à Avila au Dixie Lee, de l'auberge du village au palais de justice et de l'île aux bouteilles jusqu'aux quatre vents !

Cédric Landry, comédien, conteur et improvisateur exceptionnel vous charmera par son authenticité et vous fera vivre un voyage fantastique sans quitter votre siège !

Admission : Régulier : 28 \$ | CCC : 26 \$

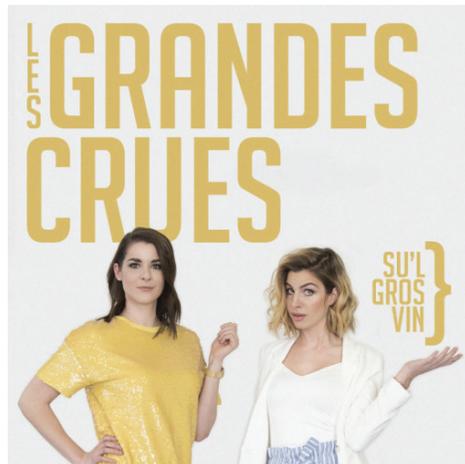
Une présentation  COMITÉ CULTUREL
LES MOUSSAILONS
DE PASPÉBIAC

 CENTRE CULTUREL
PASPÉBIAC



LES GRANDES CRUES - SU'L GROS VIN (Humour)

19 octobre - 20 h



Les Grandes Crues, c'est un assemblage de deux cépages québécois bien distincts ; un aux accents boisés de la Gaspésie (Ève Côté) et l'autre aux notes de bleuets du Lac St-Jean (Marie-Lyne Joncas).

Sur scène, les deux jeunes humoristes nous parlent de leur recette du bonheur avec une désinvolture et une dégaine des plus charmantes.

C'est autour d'un bon verre de vin qu'elles vous invitent à vivre un 5 à 7 signé Grandes Crues.

Parce qu'elles sont comme un bon millésime ; parfois corsé, mais bien dosé, et assurément pas bouchonné !

Admission : Régulier : 35 \$ | CCC : 33 \$

Une présentation  COMITÉ CULTUREL
LES MOUSSAILONS
DE PASPÉBIAC

 CENTRE CULTUREL
PASPÉBIAC

E.P. POIRIER Ltée.
Paspébiac • Chandler
Chrysler - Jeep - Dodge

17, boul G.-D. Lévesque,
Paspébiac (Québec) G0C 2K0
Tél: (418) 752-2266
Sans frais 1 877 410-2266
Télé.: (418) 752-2522
Résidence: (418) 752-3901
Cell. : (418) 752-4680

Michel Allain
Conseiller au vente et location
michel.allain@eppoirier.com

E.P. POIRIER Ltée.
PASPÉBIAC
Chrysler - Jeep - Dodge

17, boul. G.-D. Lévesque Ouest
Paspébiac (Québec) G0C 2K0
Tél.: 418 752-2266 poste 233
Sans frais: 1 877 410-2266
Télé.: 418 752-2522
Cell.: 418 392-9164

Jean-François Henry
Conseiller aux ventes et
Directeur des communications

 jf.henry@eppoirier.com
www.eppoirier.com

Le Café culture finaliste des Prix inspiration

Le Café culture du Centre culturel de Paspébiac est l'un des finalistes des Prix inspiration de la Fédération des Villages-Relais du Québec.

Cette nomination lui a valu une belle visibilité partout au Québec en plus d'être mentionnée dans le Journal de Montréal le 27 juillet dernier.

C'est une invitation à tous à venir découvrir ce nouveau lieu de rencontre.

À la fois galerie et cybercafé, le Café culture propose un lieu à vivre où l'on peut se détendre et où vous aurez accès à des expositions, à un choix de musique, à des jeux de société, à des livres, à un accès Wi Fi gratuit et à un ordinateur.

L'accès au CAFÉ CULTURE est gratuit et ouvert à tous.



Information :
418 752-5200 poste 1



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

**DEUXIÈME INSTITUTION FINANCIÈRE
LA PLUS SÛRE AU MONDE
ET LA PREMIÈRE EN AMÉRIQUE DU NORD**

L'agence d'information financière Bloomberg vient de publier son récent classement des World's Strongest Banks et le Mouvement Desjardins s'y classe deuxième au monde, ex-aequo avec une autre banque coopérative, la japonaise Norinchukin Bank, et premier en Amérique du Nord.

**PARMI LES 50 MEILLEURS ENTREPRISES
CITOYENNES AU CANADA**

Le magazine Corporate Knights a placé le Mouvement Desjardins au 8^e rang du classement des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada.

AU NOMBRE DES COOPÉRATIVES LES PLUS DURABLES

Desjardins classé au 3^e rang mondial des coopératives les plus durables par le magazine torontois Corporate Knights.

PARMI LES MEILLEURS EMPLOYEURS AU CANADA

Pour une 2^e année consécutive, le Mouvement Desjardins a été reconnu parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon la firme MediaCorp.



L'APPLICATION DESJARDINS

VOS FINANCES, LES TAUX,
DES CONSEILS ET BEAUCOUP
PLUS AU BOUT DE VOS DOIGTS,
24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7.

Téléchargez l'application Desjardins
dès maintenant!



Expositions offertes à Paspébiac

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DES MÉDUSES (EXPOSITION)



Les Zumanistes présentent « L'insoutenable légèreté des méduses » au Café Culture Paspébiac.

Les Zumanistes, c'est le travail de sept femmes artistes gaspésiennes :

**Danielle Gagné, Noëlla Gagné, Francine Laberge, Anick Loisel,
Louba-Christina Michel, Jeannette Myles et Caroline Noël.**

Chaque artiste a créé une œuvre ou un ensemble d'œuvres sous le thème de la méduse.

Pourquoi la méduse? Pour ses interprétations multiples, pour la fascination dont elle fait l'objet et pour son éternelle beauté.



JUSQU'AU 16 SEPTEMBRE

Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie

**RENCONTRES
INTERNATIONALES DE LA
PHOTO-
GRAPHIE
EN GASPÉSIE**

Documentaire : DEMANDEZ AUX OISEAUX

Dans le cadre des Rencontres internationales, le Centre culturel présente le documentaire Demandez aux oiseaux de Youri Cayron (vidéaste) et Romain Rivalan (photographe) | France.

Le documentaire aborde le conflit israélo-palestinien à partir de l'architecture et de l'urbanisme. Leurs images poétiques rencontrent des témoignages concrets, captés de Tel-Aviv à Ramallah, en passant par une dizaine d'autres localités.

Du lundi au vendredi 10 h 30, 13 h 30 et 15 h | Dimanche : 13 h 30

Vous êtes également invité à visiter leur installation DEMANDEZ AUX OISEAUX à la plage municipale de Paspébiac.

Adresse : Promenade de la plage | 30, rue du Banc

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

**Construction
RPP inc.**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Résidentielle et commerciale

146, chemin de la Rivière
Port-Daniel (Québec)
G0C 2N0

73, rue Scott
Paspébiac (Québec)
G0C 2K0

Alain Langlois

Cell: 418-752-0605

Tél: 418-752-5538

RBQ: 8356-8162-48

Courriel: constructionrpd@outlook.com



Brico-livre avec Kathy-Édith Lacroix



Samedi 15 septembre à 13 h 30

Concept pour inciter les jeunes à la lecture et développer leur notion créatrice.

Inscription : 418 752-6747

Coût : 2 \$ Pour les 4 à 8 ans!

Le yoga vous intéresse!

Des cours de Viniyoga (yoga classique qui s'adapte à la personne) seront offerts à la bibliothèque de Paspébiac, les mercredis à partir du 5 septembre.

Pour les intermédiaires : de 17 h 30 à 18 h 30

Pour les débutants (initiation) et 19 h à 20 h

Dates : Du 5 septembre au 7 novembre 2018 (10 semaines) Coût : 110 \$.

Inscription obligatoire.

Pour information et inscription :

Sylvie Lepage, professeure accréditée de Viniyoga

Téléphone : 418 392-0321

Courriel : lepagesylvie128@gmail.com

Vous désirez donner des jouets pour notre future joujouthèque ?



Une boîte à cet effet est placée
derrière la bibliothèque.

Merci de votre générosité :)



Suivez-nous!



www.facebook.com/familiprixpaspebiac

Pharmacie Denis Babin

À votre service depuis plus de 35 ans

Grand choix de cadeaux, cosmétiques, cartes de souhaits, comptoir de loterie, photo passeport et impressions, 10% d'escompte aux aînés

Livraison
gratuite

752-6635

Ouvert 7 jours
et 5 soirs



Nouvelles communautaires



70^e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Monsieur Omer Delarosbil
et
Madame Rita Lebrasseur

Toutes nos félicitations pour votre
70^e anniversaire de mariage.
De vos enfants Gilles et Linda



Le 13 juillet dernier se tenait une distribution de composteurs et de bac à récupération d'eau au IGA de Paspébiac.

Merci de votre contribution pour récupérer l'eau de pluie et composter!

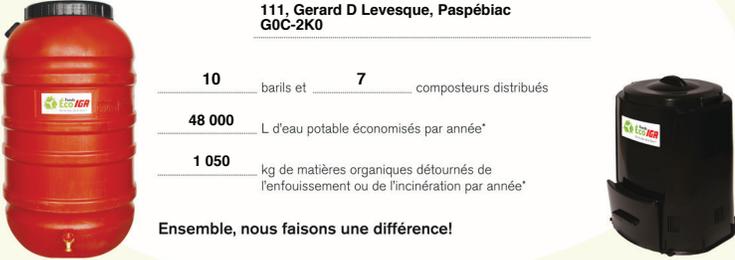


Résultats de la distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie et de composteurs 2018

IGA participant : **IGA Marché Arbour-LeBlanc**
111, Gerard D Levesque, Paspébiac
G0C-2K0

10	barils et	7	composteurs distribués
48 000	L d'eau potable économisés par année*		
1 050	kg de matières organiques détournés de l'enfouissement ou de l'incinération par année*		

Ensemble, nous faisons une différence!



Les organisateurs du Jour de la terre désirent remercier IGA Marché Arbour-LeBlanc pour leur dix ans d'engagement avec le #FondsÉcoIGA.

Photo de gauche à droite :

Solange Castilloux, conseillère municipale, Nancy Arbour propriétaire et une membre de l'escouade



Nouvelles communautaires

FÊTE NATIONALE À PASPÉBIAC

Le comité organisateur de la Fête nationale à Paspébiac remercie de tout cœur les donateurs et les bénévoles pour leur soutien et leur contribution à la réussite de l'événement.

Nos donateurs :

Ville de Paspébiac | Mouvement national des Québécoises et Québécois
Les Chevaliers de Colomb de Paspébiac | Sylvain Roy, député du comté de Bonaventure
Caisse populaire Desjardins du Centre-sud gaspésien
E.P. Poirier | Unipêche MDM | Richard Deraîche, notaire
Docteur Pierre Morissette | Denis Babin, pharmacien
Municipalité du Canton de Hope | Maison funéraire Réjean Bélanger & fils
Bijouterie l'Anneau d'or | Joseph Hermel, notaire | Grenier & Grenier, avocats



Nos bénévoles :

Doris Chapados, Hébert Huard, Jean-Yves Chapados, Julie Aspirot & Christian Bourque (Festival du Crabe), Nicole Grenier & Andrée D'Amours (Théâtre La Descendance), Siméon Larocque, le Comité des Chevaliers de Colomb de Paspébiac et le Club des 50 ans et plus de St-Godefroi.

Sans vous, cette fête aurait été impossible, mais grâce à vous plus de 600 personnes ont participé aux différentes activités proposées.

La totalité des fonds amassés est consacrée, année après année, à la programmation de la Fête nationale à Paspébiac.

Encore merci à toutes et tous pour votre générosité et à l'an prochain !

SOUPER SPAGHETTI BÉNÉFICE POUR LE COLLECTIF ALIMENT-TERRE

Le Collectif Aliment-Terre est heureux de convier la population à un souper spaghetti, pour amasser des fonds qui serviront au fonctionnement de l'organisme qui dessert les municipalités de St-Siméon à Port-Daniel.

Le collectif a comme mission la lutte à la pauvreté sous toutes ses formes et la sécurité alimentaire par le biais de différents services.

Date : Vendredi 14 septembre 2018
Lieu : À la salle des Chevaliers de Colomb de Paspébiac
8, Boul. Gérard-D-Levesque Est, Paspébiac (face à l'hôtel de ville)
Heure : Ouverture des portes à 17 h
Coût : 12 \$ adulte, 7 \$ pour les 6 ans et plus, gratuit pour les 5 ans et moins.

Venez nous voir et dégustez un bon repas pour une bonne cause !

Sylvain Badran, coordonnateur
Téléphone : 418 752-5010
Courriel : collectifalimentterre@hotmail.com





Vente d'équipements

SERVICES TECHNIQUES



Niveleuse 740 R 1981 avec 5 814 heures au compteur # série : 7 402 326 914 889

Moteur arrière : Détroit 6-71 en bonne condition
La direction est en bon état Les pneus présentent un usage avancé
Elle est fonctionnelle, légères fuites par endroit en raison de l'âge
Transmission (usure intérieure) il y a glissement lorsque l'huile est trop froide.
Elle a besoin d'être réchauffée avant utilisation



Souffleuse Volt 1977 avec 7 546 heures au compteur # série : NV 472

Tout est fonctionnel sur la souffleuse
Moteur arrière : Détroit 6-71 | Moteur avant : 4 cylindres Ford changé il y a 6 ans
Pneus sont usés à 30 % (pneus à neige) | Les commandes sont électrohydrauliques
Il y a de légères fuites en raison de l'âge.



Souffleuse Volt 1977 avec 5 580 heures au compteur # série : NV 466

Tout est fonctionnel sur la souffleuse
Moteur arrière : Détroit 6-71 remonté il y a 2 ans | Moteur avant : 4 cylindres Ford
Pneus de tracteur traditionnel | Les commandes sont électrohydrauliques
Il y a de légères fuites en raison de l'âge.



Camion 10 roues Général 1986 # série : 1GD9E4J46V53117E

6 187 heures au compteur ou 442 635 km Transmission manuelle 8-L-L
Moteur Détroit GV 92 fonctionnel | Moteur avant : 4 cylindres Ford
Pneus sont usés à 50 % Le camion a besoin d'une inspection avant sa mise en route
Le camion n'a pas la pompe hydraulique et les contrôles pour faire fonctionner les accessoires.



Camionnette Dodge RAM

2005

5,7 litres



Dodge RMV

1988

5,9 litres

*Les équipements d'urgence
ne sont pas inclus*



Camion Ford cube

Pour les pièces

Si vous désirez voir ces équipements vous devez prendre rendez-vous avec Denis Alain au 418 752-0572.

Pour faire une offre d'achat, vous devez déposer votre offre écrite dans une enveloppe scellée à la réception de la Maison des citoyens.



Vente d'équipements

SERVICES TECHNIQUES

Équipements à vendre:

- 1.1 Une pelle à neige
- 1.2 Une tondeuse Pto pour trackless
- 1.3 Une faucheuse hydraulique
- 1.4 Une remorque benne à asphalte chauffante 2 tonnes
- 1.5 Un lot de ponceaux en béton de différents diamètres
- 1.6 Une dameuse à piste de ski de fond
- 1.7 Des cuves en inox et leur structure d'attache



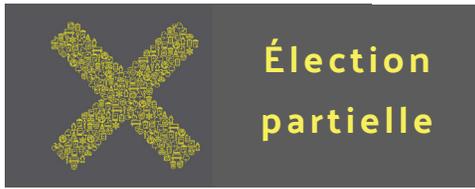
Message important de Postes Canada Bureau de Paspébiac

Comme vous le savez, il y a déjà plus d'un an, certains citoyens de Paspébiac ont été dans l'obligation d'effectuer un changement d'adresse suite à de nouveaux noms de rues.

Les employés du bureau de poste de Paspébiac vous ont laissé un long délai d'une année afin que vous puissiez faire toutes les démarches auprès des entreprises pour le réacheminement de votre courrier.

Malheureusement, plusieurs citoyens ont omis de s'occuper de cette tâche très importante.

Postes Canada vous donne un dernier délai jusqu'au 1^{er} septembre afin d'aviser les compagnies avec qui vous faites affaire afin de les aviser de votre nouvelle adresse, sans quoi, votre courrier sera retourné à l'expéditeur.



Ville de Paspébiac

16 septembre 2018

Avis public de la révision de la liste électorale municipale – Élection partielle du 16 septembre 2018

Municipalité

PASPÉBIAC

Scrutin du

2018	09	16
année	mois	jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Me Karen Loko, greffière, présidente d'élection, que :

1. Si l'élection partielle a lieu, la liste électorale municipale sera déposée au bureau de la municipalité au plus tard le

2018	08	17
année	mois	jour

Elle fera l'objet d'une révision.

2. Les conditions requises pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale sont les suivantes :

toute personne qui est majeure le jour du scrutin et, le

2018	06	15
année	mois	jour

- est de citoyenneté canadienne;
- n'est pas en curatelle;
- n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;

et

- est soit :
 - domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
 - depuis au moins 12 mois, soit :
 - ⇒ **propriétaire unique d'un immeuble** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;
 - ⇒ **occupante unique d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;

NOTE : Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

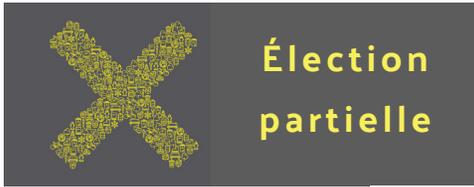
- ⇒ **copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires

ou cooccupants qui sont électeurs de la municipalité le

2018	06	15
année	mois	jour

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

3. Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, le demandeur doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.



Ville de Paspébiac

16 septembre 2018

4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit suivant :

Salle municipale de la Maison des Citoyens,
Adresse

5, Gérard. D.-Levesque Est, PASPÉBIAC

Jours pour présenter des demandes

Dates :	Heures :
25 août 2018	De : 10h à : 13h
4 septembre 2018	De : 18h à : 22h
_____	De : _____ à : _____
_____	De : _____ à : _____

Donné à _____

PASPÉBIAC

Municipalité

, le

2018

année

08

mois

10

jour

Me Karen Loko, greffière

Président d'élection

Vous n'avez pas reçu l'avis d'inscription sur la liste électorale ?

Si l'élection partielle a lieu, les avis d'inscription seront envoyés à partir du 22 août 2018.

Votre nom est mal orthographié ?

Vos informations personnelles sont incorrectes ?

Vous avez déménagé et souhaitez corriger votre adresse ?

Vous ne souhaitez plus être inscrit sur la liste électorale, référendaire ou du DGEQ ?

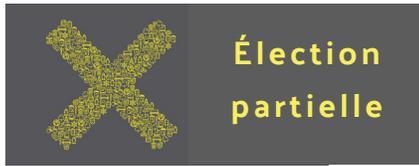
Vous possédez un immeuble à Paspébiac et souhaitez voter à titre de propriétaire non résident ?

Cela concerne uniquement les propriétaires/occupants ou copropriétaires/cooccupants d'immeuble qui n'ont jamais fait une demande d'inscription sur la liste électorale.

LA COMMISSION DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE SIÈGERA À LA SALLE MUNICIPALE DE LA MAISON DES CITOYENS AUX JOURS ET HEURES SUIVANTS :

Samedi 25 août 2018 10 h à 13 h

Mardi 4 septembre 2018 18 h à 22 h



Ville de Paspébiac

16 septembre 2018

VOUS VOULEZ VOTER À L'ÉLECTION PARTIELLE DU 16 SEPTEMBRE 2018 ? VOTRE NOM DOIT ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Sous réserve d'avoir au moins deux candidats au siège numéro 3 ou au siège numéro 6, l'élection partielle aura lieu le dimanche 16 septembre prochain à Paspébiac. À cette occasion, vous aurez le privilège de choisir vos élus municipaux.

L'exercice du droit de vote est un droit important, mais il est de votre responsabilité, électeurs et électrices de la Ville de Paspébiac, de vous assurer que votre nom est bien inscrit sur la liste électorale et que les renseignements qui vous concernent sont exacts.

LES CONDITIONS REQUISES POUR EXERCER SON DROIT DE VOTE

A. ÊTRE UN ÉLECTEUR OU UNE ÉLECTRICE DE PASPÉBIAC

- Être une personne physique ;
- Avoir 18 ans ou plus le 16 septembre 2018 ;
- Être de citoyenneté canadienne ;
- Ne pas être en curatelle ;
- Ne pas être frappé d'une incapacité de voter prévue à l'article 53 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, c'est-à-dire ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse ;

Remplir l'une des conditions suivantes :

1. Être domicilié à Paspébiac au plus tard le 15 juin 2018 et, depuis au moins six mois, au Québec ;
2. Être depuis au moins 12 mois le 15 juin 2018, le propriétaire unique d'un immeuble ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la ville. L'électeur non domicilié, propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé à Paspébiac, doit transmettre une demande d'inscription sur la liste électorale à la présidente d'élection au plus tard le 12 août 2018.
3. Être depuis au moins 12 mois le 15 juin 2018, le copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupants d'un établissement d'entreprise. Les copropriétaires doivent désigner une personne qui pourra exercer le droit de vote au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs. La procuration doit être transmise à la présidente d'élection au plus tard le 12 août 2018.

Les demandes d'inscription et les procurations reçues au bureau de la présidente d'élection après le 12 août 2018, mais au plus tard le 4 septembre 2018 seront transmises à la Commission de révision.

B. ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Il ne suffit pas de remplir les conditions pour être un électeur pour voter. Vous devez vous assurer que votre nom est bien inscrit sur la liste électorale.

Elle sera accessible aux électrices et électeurs de Paspébiac à partir du lundi 20 août 2018 à 8 h 30 pendant les heures d'ouverture de la Maison des Citoyens, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Vous pouvez vérifier si votre nom est bien inscrit sur la liste électorale qui sera utilisée lors de l'élection partielle du 16 septembre prochain, en contactant la réception de la Maison des Citoyens, auprès de Mesdames Johanne Fourcaudot ou Lina Castilloux au 418 752-2277 ou en vous présentant en personne ;

Pour rappel, la responsabilité d'élaborer la liste électorale de la Municipalité revient à la présidente d'élection. Elle effectue cette tâche à partir des données de la liste électorale permanente fournies par le Directeur général des élections du Québec qui proviennent elles-mêmes de la Régie d'assurance-maladie du Québec.

C. ÊTRE EN MESURE D'ÉTABLIR SON IDENTITÉ

Pour exercer votre droit de vote, vous devez établir votre identité, tant le jour du vote par anticipation que le jour du scrutin, en présentant obligatoirement l'un des documents suivants :

- Carte de la Régie d'assurance-maladie du Québec
- Permis de conduire
- Passeport canadien
- Certificat de statut d'Indien
- Carte d'identité des Forces canadiennes.

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Si votre nom ne figure pas sur la liste électorale déposée le 17 août 2018 ou s'il y a des corrections à apporter, vous devez présenter une demande d'inscription ou de modification de l'inscription sur la liste électorale à la Commission de révision.

La Commission de révision siègera à la Salle municipale de la Maison des Citoyens située au 5, boulevard Gérard-D. Lévesque Est à Paspébiac aux jours et heures suivants :

- Samedi 25 août 2018 de 10 h à 13 h
- Mardi 4 septembre 2018 de 18 h à 22 h.

Pendant cette période, une demande d'inscription ou de modification pourra être faite soit par la personne elle-même, soit par son conjoint, un parent ou une personne qui cohabite avec elle. En outre, une demande de radiation pourra être faite par une personne ayant le droit d'être inscrite sur la liste électorale d'une même section de vote.

Il faut souligner que dans le cas d'une demande d'inscription d'une électrice ou d'un électeur domicilié sur le territoire de Paspébiac, l'adresse de résidence précédente est exigée et deux documents doivent être fournis par la personne qui fait la demande. L'un doit mentionner le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile actuel de la personne dont l'inscription est demandée.

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE

Les déclarations de candidature doivent être déposées au bureau de la présidente d'élection, située à la Maison des Citoyens, du vendredi 3 août 2018 au vendredi 17 août 2018.

Les horaires d'ouverture pendant cette période sont :

- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
- Vendredi 17 août 2018 de 9 h à 16 h 30 SANS INTERRUPTION.

Les formulaires de déclaration de candidature sont disponibles sur le site internet de la Ville dans la rubrique Élection partielle du 16 septembre 2018 située dans la partie Vie citoyenne et ville et à la réception de la Maison des Citoyens. Vous y trouverez également le Guide du candidat et les Informations importantes.

PRENEZ NOTE que les noms des candidats seront diffusés sur l'affiche numérique et mis en ligne sur le site internet de la Ville au fur et à mesure que je les saisirai. Vous êtes vivement invités à consulter ce site régulièrement.

La proclamation des candidats élus sans opposition aura lieu le vendredi 17 août 2018 à 16 h 30.

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Les personnes hébergées dans un centre hospitalier, un centre d'hébergement ou une résidence pour aînés pourront exercer leur droit de vote lors d'un vote itinérant dont la date sera déterminée ultérieurement.

Le vote par anticipation aura lieu le dimanche 9 septembre 2018 de 12 h à 20 h à la salle de spectacle du Centre Culturel.

Le scrutin général se déroulera le dimanche 16 septembre 2018 de 10 h à 20 h à la salle de spectacle du Centre Culturel.

Encore une fois, il est primordial de rappeler qu'une élection réussie est l'affaire de tous.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir exercer votre droit de vote.

Toute l'équipe vous attend de pied ferme et avec impatience !

Source : Me Karen Loko

Bureau de la présidente d'élection : Maison des Citoyens 5 Gérard-D. Lévesque Est, Paspébiac

Courriel : greffe@villepaspébiac.ca



5, Boulevard Gérard-D.-Levesque Est
Paspébiac (Québec) G0C 2K0

SERVICES MUNICIPAUX

Urgence : 418 752-0572 | Maison des Citoyens : 418 752-2277

Administration : 418 752-2277 poste 1 | Garage municipal : 418 752-5585

Centre culturel : 418 752-5200 poste 1

Complexe sportif 418 752-3014 | Bibliothèque : 418 752-6747 | Camping : 418 752-5871



Sites Web :

villepaspebiac.ca

centre-culturel.villepaspebiac.ca

camping.villepaspebiac.ca



Pour vos commentaires et suggestions : servicesauxcitoyens@villepaspebiac.ca



Élections
municipales

Pour voter
une personne doit :

- Être une électrice ou un électeur de la Municipalité ;
- **Être inscrite sur la liste électorale ;**
- Avoir en main l'un des documents suivants :
 - Sa carte d'assurance maladie ;
 - Son permis de conduire ;
 - Son passeport canadien ;
 - Son certificat de statut d'Indien ;
 - Sa carte d'identité des Forces canadiennes.

GRAPHISME ET PUBLICITÉ :
Éliane Joseph

IMPRESSION :
Imprimerie Baie-des-Chaleurs inc.

ÉDITEUR :
Ville de Paspébiac